

remarquer que l'Intercolonial, qui relie le Nouveau-Brunswick au reste du Canada, est un ouvrage national indispensable à l'émergence d'une grande nation unie. S'agissant de cette gageure qu'est la construction du chemin de fer du Pacifique, il importe de se rappeler qu'on n'a nullement l'intention de verser dans la grosse dépense, mais que les travaux se feront au fur et à mesure des possibilités du pays. Il espère que le gouvernement fera preuve dans ce dossier d'énergie non moins que de prudence.

La séance du comité est levée; le bill est rapporté sans proposition d'amendement, lu pour la troisième fois et, sur motion de l'hon. M. SCOTT, est adopté.

* * *

COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL

Le Sénat se réunit à nouveau en comité général pour étudier le bill sur le havre de Montréal, lequel, après certains nouveaux

amendements mineurs, est rapporté, lu pour la troisième fois, et adopté.

[La Chambre des communes agréé la plupart des amendements qui ont été apportés; dans l'état actuel des choses, le principe des élections est rétabli à la Chambre de commerce, à la Bourse des grains et à la corporation, mais le premier organisme n'élira qu'un membre, ce qui assure la majorité au gouvernement.]

L'hon. M. WILMOT propose ensuite que soit lu pour la troisième fois le bill sur la Banque d'épargne des mines Albion, qui est adopté à l'unanimité.

Comme il est passé huit heures du soir et que la Chambre a conclu ses délibérations, elle s'ajourne à loisir, pour se réunir de nouveau mardi, à deux heures de l'après-midi, pour la prorogation.